

CaP Finistère

Penn Ar Bed



L'hebdomadaire de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste
habilité à publier les annonces légales et judiciaires - ISSN 1269-0791 - 0,50 euro

N° 931
VENDREDI 11 NOVEMBRE 2011

Dispensé de timbrage BREST CTC

L'entente

«Après plusieurs années de coopération, nous avons décidé d'officialiser la collaboration entre nos deux communautés», ont annoncé, le 3 novembre, Bernard Poignant, maire de Quimper et président de Quimper communauté, et François Cuillandre, maire de Brest et président de Brest métropole océane.

l'Université de Bretagne occidentale ou entre les hôpitaux des deux agglomérations.

Mais aussi, dans la perspective des nouveaux contrats de territoires, pour bien montrer à l'État, la Région et l'Europe, que les deux collectivités de l'Ouest breton parlent d'une seule voix. **«Nos deux communautés représentent un tiers de la population du Finistère»,** rappelle François Cuillandre. **«Nos 16 communes rassemblent, en effet, 320 000 habitants»,** précise Bernard Poignant.

C'est ainsi que va naître, dans le courant du mois de décembre, "l'entente des agglomérations de Brest et Quimper".

Depuis longtemps, les élus des deux collectivités cherchaient un instrument pour formaliser leur volonté de travailler ensemble, dans leurs domaines de compétences et de parler d'une même voix.

L'entente est une formule déjà ancienne dans le code des communes. Elle est souple et correspond bien à ce que voulaient Bernard Poignant et François Cuillandre : elle ne crée pas un nouvel échelon administratif, ne coûte rien, n'est pas soumise à l'autorisation du préfet et ne nécessite qu'une délibération des collectivités concernées.

Outre les deux maires, deux élus de chaque communauté seront désignés pour faire vivre cette entente qui interviendra sur des sujets comme le développement économique, l'enseignement supérieur, l'accessibilité et les transports, la création artistique, la santé et le traitement des déchets.

Pourquoi créer cette entente maintenant ? Pour formaliser des relations déjà anciennes, notamment au sein de



Les maires de Quimper et de Brest

L'entente constitue une formule souple qui doit permettre aux deux agglomérations de mieux défendre les intérêts de l'Ouest breton, en particulier sur des dossiers comme la ligne à grande vitesse, qui doit placer les deux villes à trois heures de Paris ou le développement de l'enseignement supérieur, à Brest et Quimper.

Jusqu'en 2014, l'entente sera présidée par Bernard Poignant, le secrétariat permanent sera assuré par Bmo. Elle se réunira selon un rythme d'environ trois rencontres par an. 🍷

**CAP
FINISTÈRE**
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 10/11/2011



Dossier de la semaine
Les rustines du PLFSS



Vie de la Fédération
Paul Rousseau distingué



Interview
Papandréou : honnête et courageux
Avec Despina Bekiari

Avec Charlie Hebdo

Qui a jeté un cocktail Molotov contre les locaux de Charlie Hebdo ? A la police d'apporter une réponse à cette question. Mais, quels que soient les auteurs de cet attentat, tous les démocrates, attachés à la liberté d'expression doivent exprimer leur soutien vis-à-vis de cet hebdomadaire.

Défendre Charlie Hebdo, c'est protéger la liberté de la presse. C'est refuser que des courants extrémistes et sectaires puissent imposer leur loi et leurs idées. Toutes les religions ont droit de cité en France. Mais, aucune ne peut avoir la prétention de régir la vie des citoyens et de leur dicter ce qu'il faut écrire, lire ou penser. La laïcité est la protection de la liberté de conscience et la garantie de la paix civile.

PS29

Pétition

UN IMPÔT
SUR NOTRE SANTÉ?
C'EST NON!

Le 10 octobre, Jean-Jacques Urvoas a rencontré une délégation de la mutuelle "Prévadies" que conduisait son président, Yvon Tanguy. Ces mutualistes venaient lui remettre une pétition signée par plus de 600 Finistériens, opposés à l'augmentation de la taxe sur les mutuelles récemment décidée par le Gouvernement. Certains députés UMP ont prétendu que les mutuelles pouvaient ne pas répercuter cette hausse sur le montant des cotisations en prenant sur leurs "réserves". « Cette rencontre m'a permis de vérifier que cette "réserve" est une obligation légale et que sa hauteur est fixée par l'Autorité de contrôle prudentielle. Elle ne pourrait être utilisée que si son montant dépassait la marge de solvabilité, ce qui n'est pas le cas pour la majorité des mutuelles », souligne le député.

« Une mutuelle n'est pas un signe extérieur de richesse! », peut-on lire sur le texte qui accompagne la pétition, déjà signée par des dizaines de milliers de Français.

« Le Gouvernement a décidé de doubler la taxe sur les contrats santé solidaires et responsables! Les mutuelles sont des organismes à but non lucratif. Tout l'argent des cotisations de leurs adhérents est consacré à l'organisation de leur protection sociale. Elles ne versent pas de dividendes à des actionnaires.

Taxer les mutuelles, c'est taxer 38 millions de Français, c'est créer un nouvel impôt sur la santé.

C'est dangereux : de plus en plus de nos concitoyens renoncent aux soins, pour des raisons financières.

C'est injuste : alors que le taux de remboursement par la Sécurité sociale des soins de ville (médecine générale, optique, dentaire...) est descendu à 55%, avoir une mutuelle est aujourd'hui essentiel pour chaque foyer.

Une mutuelle n'est ni un privilège, ni un signe extérieur de richesse.

Les signataires de cette pétition demandent au Gouvernement de renoncer à affaiblir encore une fois la protection sociale des Français et de renoncer à l'impôt sur la santé. »

Signer la pétition sur :
<http://www.mutualite.fr/>

Les rustines du PLFSS

Alors que les parlementaires étudiaient et amendaient le projet de loi de finances pour la sécurité sociale 2012, François Fillon annonçait un nouveau train de mesures d'austérité, le lundi 7 novembre. Preuve, s'il en était besoin, que les taxes prévues dans le document initial (Mutuelles, Sodas, jeux en ligne...) relevaient vraiment, comme le disaient les élus socialistes, de l'impréparation.



La santé : une priorité pour le PS

Pour les parlementaires socialistes, comme chaque année, le PLFSS (Projet de loi de finances de la Sécurité sociale) se contente de poser des rustines qui ne pourront pas combler la dette sociale, qui s'élève à 190 milliards d'euros.

Basé sur des prévisions économiques irréalistes, ses recettes seront de toutes manières insuffisantes. Pire encore, il accentue les inégalités en terme d'accès aux soins, en faisant une fois de plus payer les assurés, en général, et les malades, en particulier.

Ce texte entérine l'échec des réformes de l'assurance maladie de 2004 et des retraites de 2010. Il n'apporte pas la réforme structurelle nécessaire à la pérennité de notre système de santé qu'il faut absolument préserver. Le renoncement à une vraie prise en charge de la dépendance est le dernier exemple de cette absence de volonté de la majorité.

Les réponses apportées au déficit de la Sécurité sociale par la droite sont donc toujours les mêmes : faire payer les malades. Les mesures injustes de ce texte s'ajoutent à celles des années précédentes : franchises médicales, hausse du forfait

hospitalier, baisse du remboursement des médicaments à vignette bleue, instauration d'un forfait non remboursé de 18 euros sur les actes hospitaliers... L'accès à la santé devient, encore davantage, un luxe alors que, déjà, 40% des Français renoncent à des soins ou les diffèrent.

Après avoir accusé les socialistes de toujours vouloir augmenter les prélèvements, la droite se livre à un véritable concours de taxes. Le Gouvernement vient d'en créer une sur les mutuelles, une autre sur les sodas, une autre encore sur les jeux en ligne, au prétexte que ces taxes auraient des "vertus" sur les comportements. « Il s'agit, en fait, de jeter un voile pudique sur l'absence de politique de santé publique cohérente et de faire des économies de bout de chandelle », a expliqué Marisol Touraine, secrétaire nationale du PS chargée de la santé.

Lors des débats, les députés socialistes ont défendu des mesures équitables et efficaces qui consistaient, à la fois, à augmenter les recettes en taxant les revenus du capital et mettant fin aux niches sociales mais aussi, à engager des réformes structurelles. C'est ainsi, que les parlementaires ont défendu des amendements visant à encadrer les dépassements d'honoraires, à lutter contre les déserts médicaux, à renforcer les politiques de prévention ou à refonder la politique du médicament.



Marisol Touraine

Pour Marisol Touraine, le Gouvernement, qui ne cesse de justifier sa politique injuste nom du triple A, mérite pour la santé un triple D comme « **Déficits renforcés, Déremboursement accéléré et Démembrement du système de santé** ». 🗣️

Paul Rousseau distingué

Le 17 octobre, à Clichy, à l'invitation du maire Gilles Catoire, le concarnois Paul Rousseau a été distingué à l'occasion du 50^e anniversaire du drame qui entraîna la mort de nombreux algériens. « Cette cérémonie avait pour objet d'honorer mon ami Paul Rousseau qui, par son attitude, a permis que la vérité se fasse progressivement sur ce triste épisode de l'histoire de France », explique le député de la 8^e circonscription, Gilbert Le Bris.



Paul Rousseau a fait éclater la vérité

« Paul a reçu la médaille d'or de la ville de Clichy et une médaille et diplôme particulier, remis par un ministre algérien, au nom de son Gouvernement », indique Gilbert Le Bris.

Le 17 octobre 1961 une manifestation pacifique a été réprimée avec une violence inouïe par la police aux ordres de Maurice Papon, de triste mémoire, et de Roger Frey, ministre de l'Intérieur.

Tabassés, jetés dans la Seine, parqués dans des stades, le nombre de morts, longtemps tu, dépasse largement la centaine. « Paul Rousseau, alors policier et syndicaliste, a refusé de cautionner ce massacre, sur lequel bien des forces se sont unies pour imposer le silence et l'oubli », a rappelé le député du Finistère. Il a été sanctionné par sa

hiérarchie mais, en agissant pour la vérité, reconnue depuis, il a sauvé son honneur et sans doute celui d'une partie de la police de l'époque.

« Les temps étaient troublés certes, mais rien ne justifiait ces atteintes aux droits de l'homme et un déferlement de violence, une "houle de haine", acceptée voire favorisée, par toute la chaîne de commandement », rappelle Gilbert Le Bris.

« Aujourd'hui la France doit tout simplement reconnaître ce qui s'est passé car, notre passé est fait, c'est naturel, d'ombres et de lumières mais, nos relations avec l'Algérie doivent se faire sur la base d'une franchise réciproque », estime Gilbert Le Bris. 🌹

Interview

Papandréou : honnête et courageux

Avec Despina Bekiari

« Le PASOK a sous-estimé l'ampleur de la crise et n'a pas eu le temps de lancer les réformes indispensables pour redresser la Grèce », explique Despina Bekiari, élue socialiste de Fontenay aux Roses, qui fut la représentante du PASOK en France.

Cap Finistère : Comment se traduisent les plans d'austérité dans la vie quotidienne des Grecs ?

Despina Bekiari : Les fonctionnaires et les retraités ont pu perdre jusqu'à 30 % de leurs revenus. Déjà, avant la crise, la vie était très chère en Grèce. Avec les plans d'austérité, les impôts et les contributions exceptionnelles se multiplient. Et, comme les ménages grecs sont très endettés, ils ne peuvent plus s'en sortir. Actuellement, les Grecs se posent tout simplement la question de leur survie sans avoir la moindre perspective d'amélioration de leur situation.

Cap Finistère : Ne trouvez-vous pas les attaques à l'encontre de Georges Papandréou, particulièrement injustes ?

Despina Bekiari : Si. Avant de devenir Premier ministre, Georges Papandréou était Premier secrétaire du PASOK. Il a commencé par rénover le parti en partant du principe qu'il fallait d'abord faire en interne ce qu'il fallait ensuite demander au pays. Car, il est vrai que les Grecs avaient pris, depuis au moins trente ans, de mauvaises habitudes. La fraude était devenue un sport national et tout le monde cherchait à échapper à l'impôt d'une manière ou d'une autre. La corruption et le clientélisme étaient très présents partout dans le pays. Le slogan du PASOK pour la campagne de 2009 était "De l'argent, il y en a". D'ailleurs, nous avons gagné ces élections parce que la droite avait camouflé les statistiques officielles. Nous pensions pouvoir faire rentrer l'argent dans les caisses de l'État mais, nous avons sous-estimé l'ampleur de la corruption et des

fraudes. A peine arrivé au pouvoir, le PASOK a été obligé de parer au plus urgent et n'a pas eu la possibilité de lancer les réformes, promises pendant la campagne électorale.

Mais, Georges Papandréou restera dans l'Histoire comme un Premier ministre courageux qui n'a pas eu le temps d'appliquer son programme.

Cap Finistère : Si des élections étaient organisées demain, le PASOK conserverait-il la majorité ?

Despina Bekiari : C'est peu probable. La droite risque de l'emporter mais sans obtenir la majorité absolue. Depuis le début de la crise, la nouvelle démocratie tient un discours populiste, faisant croire aux Grecs qu'elle serait capable de renégocier les conditions de remboursement de la dette. En outre, l'extrême droite et l'extrême gauche seraient vraisemblablement renforcées. 🌹



Agenda

15 novembre

**18 h 30 : Commission
égalité au local du PS,
à Brest.**

17 novembre

**20 h 00 : Assemblée
générale de la 1^{ère}
circonscription, au siège
de la Fédération
à Quimper.**

25 novembre

**19 h 15 : A l'occasion de
l'AG de l'UESR, rencontre
avec Jean-Pierre Bel,
Président du Sénat,
Mairie de Brest salon
Richelieu. Ouvert à tous.**

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212P 11428

N° 931 - Vendredi 11 novembre 2011

www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39

13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros

Abonnement de soutien : à partir
de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

En bref

Bilan de mi-mandat à Brest

La municipalité brestoise organise tout au long des mois de novembre et décembre des réunions de mi-mandats, dans les quartiers. François Cuillandre et les élus de quartiers vont à la rencontre des habitants pour expliquer les choix de la collectivité et écouter les attentes des Brestoises.

- Le 16 novembre à 20h00, mairie centrale, salon Riche-lieu ;

- Le 21 novembre, à 20h00, maison de quartier de Belle-vue ;

- Le 28 novembre à 20h00, mairie de quartier de Saint-Pierre ;

- Le 12 décembre à 20h00, mairie de quartier de Saint-Marc ;

- Le 14 décembre à 20h00, mairie de quartier des Quatre Moulins.

Nautisme en Finistère



Avec plus de 1000 km de côtes, le Département du Finistère est un territoire privilégié pour le développement du nautisme.

Les trois secteurs de la filière nautique (sports et activités nautiques, plaisance, industrie commerce et services) représentent en Finistère un chiffre d'affaires de 320 M d'euros cumulés et plus de 3300 emplois directs équivalents temps plein.

La place particulière du nautisme dans le Finistère a ainsi conduit le Conseil général à construire, depuis 1986, une politique spécifique dédiée à l'ensemble de la filière, dont les orientations sont déclinées dans le *Livre Bleu du Nautisme*, dont les objectifs sont de promouvoir une gestion environnementale de qualité dans les structures nautiques, les entreprises et les ports de plaisance, mais aussi un nautisme porteur de solidarités en poursuivant la démocratisation de l'accès aux pratiques et en positionnant le nautisme comme un vecteur d'emplois durables.

Cette forte implication dans le développement de la filière se traduit depuis plus de dix ans par la présence du Finistère dans les réseaux européens de coopération, tel que le projet NEA2 ou la première conférence européenne "Nautisme Espaces Atlantique".

Mercredi 26 et jeudi 27 octobre, Pierre Maille, Président du Conseil général du Finistère, et Jean-Yves Le Drian, Président du Conseil régional de Bretagne, ont en effet eu le plaisir de réunir au Quartz, à Brest, lors de la première conférence européenne "Nautisme Espaces Atlantique", les acteurs européens de la filière nautique, sur le thème : "Enjeux et opportunités de développement durable de la filière nautique dans les régions atlantiques".

Lors de cette conférence, les discussions se sont appuyées sur les expériences menées à travers le projet européen NEA2 qui rassemble, déjà, 23 partenaires et a pour objectif la promotion du développement d'une filière nautique durable dans les régions européennes atlantiques.

Organisée par le Conseil régional de Bretagne, le Conseil général du Finistère et les partenaires NEA2 avec le soutien de l'Union Européenne, la conférence "Nautisme Espaces Atlantique" a réuni près de 50 intervenants de haut niveau, venus d'Espagne, du Portugal, d'Irlande, du Royaume-Uni et de France, ainsi que trois représentants de la Commission Européenne, qui ont pu échanger avec plus de 200 participants venus des cinq pays européens de la façade Atlantique.

Jean-Yves Le Drian répond à Greenpeace

Jean-Yves Le Drian s'est déclaré très choqué par l'action de Greenpeace à l'encontre d'un chalutier lorientais de l'armement Scapêche, pratiquant la pêche de grands fonds.

« Ce n'est pas en mettant en danger la sécurité des marins que Greenpeace fera avancer sa cause. C'est d'autant plus incompréhensible que la pêcherie de grands fonds européenne est, aujourd'hui, une des plus contrôlée au monde. S'il y a bien un armement qui fait des efforts considérables pour améliorer la durabilité et la transparence de son activité, c'est bien la

Scapêche », a rappelé le président du Conseil régional. « Greenpeace stigmatise des pratiques qui appartiennent au passé ».

« Le débat sur l'avenir de la pêche en Europe aura bien lieu, mais dans un cadre démocratique. La Bretagne est déjà très active à Bruxelles pour défendre sa vision d'une pêche durable. Nous sommes prêts à confronter cette vision à d'autres, mais nous le ferons dans la concertation, à terre, et pas en prenant la mer pour un ring. Il faut respecter le travail de ceux qui suivent les règles. Greenpeace ne semble pas l'avoir compris et je le regrette profondément ».

Pour toute impression,
création, contactez Elodie à
l'adresse pafimp@wanadoo.fr
ou au 02 98 43 11 44.

Annonces légales & judiciaires

SELARL Jean-Marc BERROU
Avocat
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16

HABITAT 9
SARL au capital de 4 000 euros
Siège social : 37, rue Inkerman
29200 BREST
523 258 920 RCS BREST

Aux termes d'une décision en date du 5 octobre 2011, l'associé unique statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis,
La Gérance.

SELARL Xavier MOAL ET ASSOCIÉS
Avocat
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16
Fax 02 98 44 09 24

GAZOLEO
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 194 485 euros
Siège social : 25, rue de Verdun
29200 BREST
484 231 709 RCS BREST

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29 septembre 2011, le capital a été augmenté d'une somme de 40 000 euros, par voie d'apports en numéraire pour être porté de 194 485 euros à 234 485 euros. Le capital est désormais fixé à 234 485 euros divisé en 234 485 parts de 1 euro chacune.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de BREST.

Pour avis.